# «Catherine Morin-Desailly - Le Gouvernement a-t-il enfin l'intention de faire avancer le projet Axe-Seine ?»

24/04/2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Catherine Morin-Desailly - Le Gouvernement a-t-il enfin l'intention de faire avancer le projet Axe-Seine ?

**Catherine MORIN-DESAILLY** prend acte du décret de nomination du préfet François PHILIZOT en tant que délégué interministériel à l'Axe-Seine. **Plus de 6 mois après la mise à l'écart d'Antoine RUFENACHT, il était temps !**

Elle regrette vivement le caractère tardif de cette nomination notamment en regard des travaux de la commission Mobilité 21 dirigée par Philippe DURON et des répercussions que cela pourrait avoir sur la LigneNouvelleParis-Normandie. En effet, l'**absence de toute gouvernance durant 6 mois aura été un très mauvais signal adressé par le gouvernement quant à sa volonté de faire aboutir le dossier de la LNPN.**

Catherine MORIN-DESAILLY fait également part de son souhait que **le schéma stratégique de développement de la vallée de la Seine**, devant être élaboré par le Comité directeur mis en place par ledit décret, **fasse l'objet de délibérations régulières devant les assemblées régionales et départementales concernées.** A ce titre, elle regrette que le comité directeur (composé du délégué interministériel et des 3 présidents de Région), organe stratégique de la nouvelle gouvernance, ne soit pas trans-partisan : Antoine RUFENACHT avait lui su ouvrir son Commissariat à l'Axe-Seine à des personnalités venues de tous horizons politiques. **Ce choix gouvernemental impose une information institutionnelle très fréquente et associant tous les acteurs**. Elle regrette enfin que le décret de nomination organisant cette nouvelle gouvernance ne prévoit aucune modalité de participation des parlementaires issus des territoires concernés.

**Cela étant, elle continuera à défendre un projet d'aménagement global du territoire trop longtemps délaissé par l'actuel gouvernement**. Elle y voit **une chance pour la Normandie** de devenir un leader et un exemple dans bien des secteurs : économie, industrie, énergie, transport, enseignement supérieur, tourisme, culture, qualité de vie… Autant de pans de notre vie quotidienne qu'un projet ambitieux d'aménagement du territoire se doit d'embrasser.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC